

# Le devenir de mon exploitation : du constat au plan d'action

## Objectifs

Être dans une démarche réflexion et de recherche de solutions par rapport aux problématiques rencontrées sur son exploitation - Acquérir ou renouveler des savoirs qui permettent de mettre en place des alternatives en termes de gestion, d'organisation du t

## Pré-requis

Aucun

## Contenu

Première journée

Questionnements sur l'organisation du travail sur mon exploitation

Présentation d'outils et des modalités à mettre en place afin d'identifier les freins et les leviers d'actions qui existent, relatifs :

- Au temps de travail (calendrier de temps de travail, etc.)
- A la main d'oeuvre sur mon exploitation (entraide, salariés, associés en société, etc.)
- Au développement de nouveaux circuits de commercialisation ou d'activités de diversification

Questionnements sur les outils de gestion de mon exploitation, réflexion sur différents indicateurs économiques, sur ma politique d'investissement et de financement.

Identification des leviers dont je dispose pour mettre en place des projets.

Deuxième journée

Identification les différents régimes fiscaux et sociaux des exploitations agricoles et les

confronter à la réalité de mon exploitation et réfléchir à l'opportunité de les faire évoluer en

évaluant les atouts et contraintes de chacun en fonction de ma situation actuelle et future

Questionnements sur les modes d'acquisition des biens d'exploitation et leur protection. Réflexions sur :

- la protection de ma famille, de mon exploitations et de mes bines (régimes matrimoniaux, indivision, insaisissabilité, succession, responsabilité limitée, sociétés, etc)
- mon assurance et mes relations avec mon assureur (en cas d'impayés, en cas de sinistres, etc.)

Troisième journée

Se constituer sa « boîte à outil », et savoir de quoi se servir en cas de besoin lors de mes

relations avec des tiers :

- Banquiers : découvert autorisé, réaménagement, renégociation des prêts, année blanche, FAC, etc.

- Fournisseurs : les précautions à prendre, le retard de paiement, agios, pénalité forfaitaire, échéanciers...les poursuites

- Coopératives : l'engagement coopératif

Connaitre le principe des « procédures collectives » pour se mettre en protection sous la justice.

Réalisation d'un plan d'actions en mettant en perspective les différents éléments abordés en formation

## Dates, lieux et intervenants

**17 sept 2019**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

31390 Carbonne

Esther Roccella, formatrice, accompagnatrice  
installation transmission à l'ADEAR 31  
Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31

**24 sept 2019**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

31390 Carbonne

Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31  
Claire Izembart, accompagnatrice à Solidarité paysan en Haute-Garonne

**01 oct 2019**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

31390 Carbonne

Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31  
Claire Izembart, accompagnatrice à Solidarité paysan en Haute-Garonne  
Esther Roccella, formatrice, accompagnatrice  
installation transmission à l'ADEAR 31

## Partenaire(s)

## Financeur(s)

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Haute-Garonne

**Durée de la formation** 3 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 28/03/2019

## Tarifs

Adhérent 819€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Esther Roccella  
adear31@fadear.org  
ADEAR 31  
21 rue de la République  
31270 Frouzins

**Taux de satisfaction : %**

Repas partagé



**Modalités d'accès :**

## Bulletin d'inscription

Nom Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ / Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)